



## Communiqué de presse Réhabilitation, Extension et mise aux normes de la station d'épuration du SIARCE

Venez participer à  
la 1<sup>ère</sup> réunion  
débat publique le 5  
avril 2007 à 18h.



Le SIARCE, Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau, a débuté un ambitieux programme de réhabilitation, d'extension et de mise aux normes de sa station d'épuration. La commission d'appel d'offre a attribué le marché public au groupement SOGEA CONSTRUCTION – SOBEA ENVIRONNEMENT – Cabinet Monique LABBE.



L'offre retenue correspond au mieux aux objectifs de l'opération et présente de nombreux avantages.

Tout d'abord, d'un point de vue technique avec le procédé R3F<sup>®</sup> (Réacteur à flore fluidisée) qui permet aux bactéries de se fixer sur un support plastique maintenu en suspension nommé biomédia. Il a ainsi l'avantage d'offrir une compacité accrue des ouvrages, une capacité augmentée par simple ajout de biomédias et supporte les variations de charge et ne nécessite pas de nettoyage. L'utilisation des ouvrages actuels permettra le fonctionnement en continu de la station, indispensable à la santé et à la sécurité publique et, grâce à un phasage des travaux, améliorera progressivement les niveaux de rejet en azote et en phosphore. Ces travaux seront effectués en réutilisant au maximum les ouvrages existants, permettant ainsi de réduire les coûts.

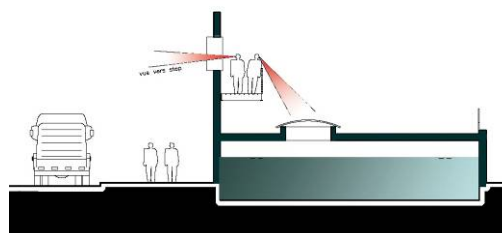


Ensuite, d'un point de vue pédagogique grâce à la création d'une salle de réception du public et mise en place d'un circuit pédagogique, accessible aux handicapés, respectant ainsi notre Charte Emeraude et dans le souci permanent du SIARCE à communiquer davantage sur ses enjeux et sur la nature et l'intérêt de la mission de service public qu'il exécute.

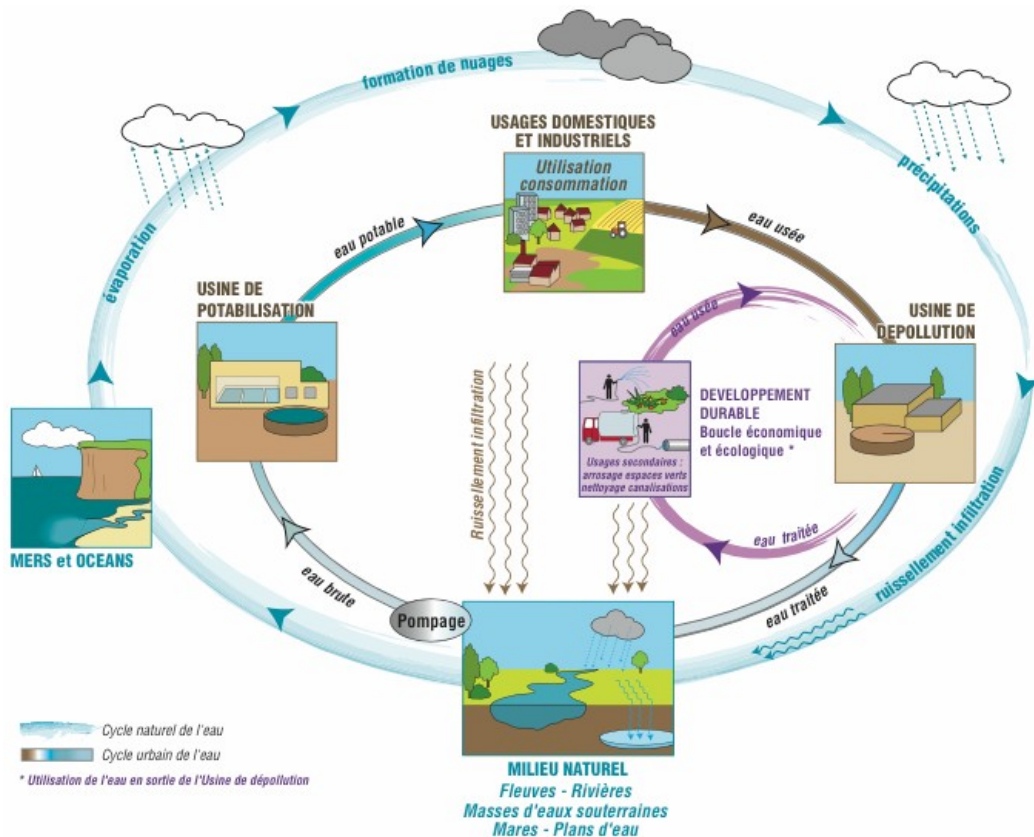
Et  
enfin



d'un



point de vue environnemental grâce à la limitation des problèmes d'odeurs grâce à la couverture des ouvrages principaux et au renforcement de la désodorisation mais aussi, et surtout grâce, à l'ajout d'un traitement Ultra-Violet permettant la réutilisation de l'eau assainie, d'une unité de cogénération utilisant le biogaz, gaz produit pour chauffer les boues, pour produire de l'électricité qui sera revendue à EDF et d'un dispositif de ré-oxygénation des eaux afin de préserver le milieu naturel. Ce projet s'inscrit donc parfaitement dans la démarche de développement durable que mène le SIARCE depuis de nombreuses années.



Ce projet, d'un coût de 22 millions d'euros HT, soit un montant 30 % inférieur à l'estimation prévisionnelle, sera d'une grande qualité architecturale et s'insérera parfaitement dans le paysage actuel. Cette opération, qui débutera fin 2007 pour s'achever courant 2009, donnera une nouvelle dimension à notre station d'épuration, devenant ainsi une usine de dépollution nommée EXONA.

Pourquoi ce nom ? Il correspond à la fois à la déesse de la rivière Essonne et à son nom gaulois. Cette divinité, protectrice de la nature et de l'environnement, symbolise la volonté de protéger la ressource en eau et la démarche de développement durable que mènent notre Syndicat, toujours au cœur des enjeux de notre société.

Afin de présenter ce projet au plus grand nombre, le SIARCE organise des réunions publiques. Vous êtes bien sur tous conviés à y participer. La première aura lieu le **5 avril 2007 à 18 h**, dans les locaux du SIARCE, 37 quai de l'Apport-Paris à Corbeil-Essonnes.